

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de B. CHIHI, Conseiller communal, relative à l'arrêt du balayage communal le week-end à Cureghem et à l'extension du nettoyage par les abattoirs

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI leest de volgende tekst voor:

Lors du précédent Conseil communal, l'Echevin de la « Propreté » a été interpellé, tant par l'opposition que par des membres de la majorité, concernant l'arrêt du balayage communal le week-end à Cureghem.

Vous avez indiqué que cette décision découlait de contraintes budgétaires, notamment liées à l'arrêt de contrats subsidiés de type « article 60 », et vous avez invité les partenaires de la majorité à réfléchir à des solutions budgétaires.

Dans l'attente, vous avez expliqué avoir demandé aux abattoirs d'étendre leurs opérations de nettoyage à certaines rues adjacentes, notamment autour de la place Jorez.

Cependant, plusieurs riverains estiment que ce dispositif sera insuffisant au regard des nuisances importantes dans le quartier :

- dépôts clandestins ;
- déchets liés aux vendeurs ambulants illégaux ;
- forte fréquentation du quartier le week-end.

Vous avez également indiqué que le vidage des corbeilles publiques continuerait à être assuré le week-end. Toutefois, de nombreux habitants constatent que la fréquence actuelle semble insuffisante, plusieurs corbeilles débordant régulièrement de déchets.

Beaucoup de citoyens considèrent dès lors que le balayage communal le week-end devrait continuer à être assuré directement par les services communaux, comme auparavant, et perçoivent son arrêt comme un recul de la présence des services publics dans le quartier.

Je souhaite également relayer les inquiétudes de plusieurs commerçants actifs dans le périmètre des abattoirs, qui s'interrogent sur une éventuelle augmentation du coût de leur abonnement afin de financer cette extension du nettoyage.

Enfin, concernant les vendeurs ambulants illégaux, beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur l'impact réel des ordonnances de police adoptées par ce Conseil communal. Dans les faits, de nombreux habitants estiment que la situation sur le terrain n'a pratiquement pas évolué.

Dès lors, mes questions sont les suivantes :

- Quand cette convention avec les abattoirs sera-t-elle mise en place ?
- Quel périmètre couvrira-t-elle précisément ?
- Cette solution est-elle temporaire ou durable ?
- Des discussions budgétaires sont-elles en cours afin de permettre le retour du balayage communal le week-end ?
- Quelles actions concrètes sont actuellement menées contre les vendeurs ambulants illégaux ?

A. HUSNAIN

Selon plusieurs retours de terrain, la grande majorité, voire la totalité des balayeurs, aurait été réaffectée vers le haut d'Anderlecht, privant Cureghem de moyens humains indispensables pour faire face à une situation déjà critique. Si cette décision est avérée, elle est incompréhensible car Cureghem est précisément l'un des quartiers nécessitant la plus forte présence en matière de propreté publique. Les riverains subissent au quotidien l'insalubrité, les dépôts clandestins, les sacs éventrés et les encombrants abandonnés. Au lieu de renforcer les effectifs là où la crise est la plus aiguë, cette mesure donne l'impression d'un transfert des ressources vers des quartiers plus favorisés. Le message envoyé est désastreux : il donne le sentiment que certains citoyens méritent moins de considération et de services publics que d'autres. Pourtant, tous les Anderlechtois s'acquittent de leurs taxes et ont droit à un cadre de vie propre. La propreté ne peut pas devenir une politique à deux vitesses guidée par des priorités

électorales. Les habitants de Cureghem réclament simplement d'être traités avec la même dignité que le reste de la commune.

F. BEN HADDOU :

La précédente législature disposait d'un « Plan Propreté », mais nous attendons toujours celui de la législature actuelle. Comptez-vous présenter une stratégie globale prochainement ou comptez-vous attendre la fin de la législature ?

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK

Je constate que la question de la propreté semble susciter plus d'intérêt que celle de la sécurité, face aux risques de fusillades ou d'agressions à l'arme blanche. J'aurais pourtant espéré une mobilisation tout aussi vive face à l'insécurité. Aujourd'hui, les discours bienveillants ne suffisent plus face aux réalités.

Madame la Présidente :

Je demande au public de ne pas interagir ni à manifester. Je prie le Conseil et le public de bien vouloir se calmer pour permettre la poursuite de la séance.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Pour ne pas déformer la réalité, je tiens à préciser qu'insinuer que la majorité favorise le haut d'Anderlecht au détriment du bas est un mensonge. C'est une affirmation qui frôle la diffamation.

A. HUSNAIN :

C'est pourtant le constat visible sur le terrain !

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

C'est factuellement faux car de très importants efforts ont été consentis. Lors des négociations budgétaires de 2025, nous avons revalorisé le département « Cadre de Vie » qui accusait un retard considérable dans l'élagage des arbres et la mise en œuvre de solutions structurelles.

Je le répète, penser que le nettoyage seul suffira à régler le problème de la propreté est une erreur totale ; c'est impossible. Nous devons impérativement nous attaquer aux sources des nuisances. Les chiffres le prouvent : nous n'avons jamais autant balayé ni ramassé de déchets ; les agents sont sur le terrain et travaillent sans relâche.

Cependant, le nombre de congés de maladie augmente car nos balayeurs se blessent. Ils ne ramassent plus de simples sacs, mais des canapés ou des frigos américains dépouillés de leurs moteurs. De plus, la présence de personnes souffrant d'assuétudes qui déchirent systématiquement les sacs poubelles réduit le rendement d'un agent à un tronçon de 100 mètres par matinée, contre quatre rues auparavant, comme je l'ai déjà évoqué. Si certains contestent cette réalité, je les invite à m'accompagner dès demain sur le terrain pour le constater. Les faits prouvent que le volume de déchets ramassés n'a jamais été aussi important, et nos balayeurs sont épuisés. Voici fidèlement la réalité de la semaine dernière : après le congé du jeudi de l'Ascension et le pont du vendredi, aucune équipe de week-end n'est intervenue samedi et dimanche. Dès le lundi, les agents se sont déployés en priorité sur Cureghem pour nettoyer l'ensemble de son territoire, avant d'y retourner dès le mardi matin pour maintenir la situation.

Madame la Présidente :

Il n'est plus possible de continuer ainsi, je demande au public de cesser ses interruptions, sans quoi vous serez contraint de quitter la salle. C'est un dernier avertissement ! S'il vous plaît, laissez l'échevin poursuivre son intervention.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Dès le lundi, les équipes sont intervenues pour nettoyer le quartier, pourtant, le mardi matin, le constat restait identique. C'est la même réalité rencontrée lors de l'opération "Quartier Net" : les agents m'avaient demandé de ne pas l'organiser à Cureghem cette année, mais nous avons insisté. Le lendemain de l'opération, le quartier était déjà redevenu aussi sale qu'auparavant !

Les riverains du quartier du Triangle, que j'ai rencontré, ont écrit directement au Roi car ils ont compris que le problème dépasse la simple compétence du service communal « Propreté ». Il existe à Anderlecht un profond dysfonctionnement réglementaire : on peut y ouvrir des commerces sans aucun numéro auprès de la « Banque-Carrefour des Entreprises ». Les causes de l'insalubrité sont structurelles, ce que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer.

Madame la Présidente :

Le public n'a pas tenu compte de mes avertissements et certaines personnes se montrent incapables de respecter le calme du Conseil. Je vous demande formellement de quitter la salle immédiatement afin que nous puissions poursuivre les débats.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Je le répète avec force : vouloir régler la question de la propreté uniquement par le nettoyage est une impasse totale car nos équipes sont dépassées, bien que nous n'ayons jamais autant ramassé de déchets ni autant verbalisé, l'insalubrité progresse constamment.

La racine du problème réside dans la crise du logement et la surexploitation du bâti. Rue Bara, par exemple, des boxes de garage sont illégalement détournés en espaces de stockage pour des commerces, sans aucun permis d'environnement. Nous faisons face à une situation de non-droit. Il en résulte, par exemple, des dizaines de palettes abandonnées dans les ruelles et des sacs poubelles éventrés à l'intérieur des garages avant d'être jetés sur la voie publique. Nous devons impérativement reprendre le contrôle de notre territoire !

Le Bourgmestre le soulignait pour la sécurité : il n'y a pas de solution-miracle et les interventions déplacent parfois le problème. Mais n'oublions pas que le balayeur, lui, doit couvrir l'intégralité du secteur. Si le deal se déplace de 100 mètres pour fuir la police, le balayeur y sera tout de même confronté.

Mardi dernier, nos agents ont fait un arrêt de travail. Ce n'est pas la charge de travail qu'ils contestent, car ils sont courageux, mais l'insécurité chronique. Aujourd'hui, ils ont peur et ne veulent plus intervenir à Cureghem. Je l'annonce clairement : si la sécurité ne s'améliore pas et si aucune solution structurelle n'est apportée, je remettrai la compétence de la « Propreté » au Bourgmestre, qui en détient la compétence initiale du fait de sa fonction. Ce n'est pas un abandon, mais le constat lucide de notre incapacité à faire de la propreté sans ordre public !

Les budgets vont enfin être débloqués pour relancer une partie de notre matériel mais cela restera insuffisant sans un contrôle strict de l'urbanisme. Il est anormal qu'une maison de 3 logements abrite 27 ménages inscrits, tout comme il est inacceptable de stocker 20 m³ de marchandises dans un garage pour les vendre à la sauvette. Les nuisances persisteront tant que nous ne contrôlerons pas ces dérives.

Ce n'est pas un combat à mener contre ma gestion car je m'investis pleinement aux côtés de mes services et de nombreuses réformes ont été engagées.

Créer des places de crèche est indispensable pour répondre aux besoins de la population mais cette politique devient secondaire si la sécurité fondamentale des familles n'est plus garantie face aux risques de fusillades. C'est un fait incontestable et c'est le cœur même du débat qui nous occupe aujourd'hui !

N. AKEL :

C'est une stratégie de diversion manifeste, vous instrumentalisez un sujet d'actualité uniquement pour occulter et éluder le véritable débat.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK :

Je suis resté jusqu'à 14h00 aux côtés des travailleurs du département « Cadre de Vie » afin de les convaincre de retourner intervenir, ne serait-ce qu'une heure, à Cureghem. Ils y retourneront dès demain. J'ai fait face seul à leurs inquiétudes pour solliciter d'eux cette ultime preuve de courage.

Le service dispose de 40 équivalents temps plein (ETP), tandis que l'action policière se concentre actuellement sur la place Jorez. Aujourd'hui, nous avons posé une solution temporaire mais je ne peux garantir que ce dispositif tiendra demain ou si nous pourrions indéfiniment compter sur nos agents dans de telles conditions. Ce qui est certain, c'est que toute l'organisation logistique pour maintenir le personnel sur le terrain est pleinement assurée.

B. CHIH :

Je constate que mes questions concernant les abattoirs sont restées sans réponse, nous ne savons toujours pas si le nettoyage du week-end va être officiellement repris par nos services.

Par ailleurs, je profite de votre intervention pour soulever un point d'actualité. La presse a justifié l'arrêt de travail des balayeurs par l'insécurité ambiante. Si je ne doute pas que des agents s'inquiètent face aux fusillades, la publication de cet article a déclenché une vague de réactions de la part des citoyens, de nombreux témoignages et appels de terrain affirment que ce motif est infondé. Cet arrêt de travail émane-t-il d'une réelle initiative des agents pour leur sécurité, ou s'agit-il d'une consigne de la hiérarchie pour exercer une pression politique afin de débloquer des moyens budgétaires supplémentaires ?

A. HUSNAIN :

Comment expliquez-vous la disparité de propreté constatée entre le haut et le bas de la commune ? Pourquoi le haut d'Anderlecht bénéficie-t-il d'un meilleur entretien que les quartiers du bas ?

B. CHIH :

Je partage le constat de l'échevin quant aux causes structurelles de l'insalubrité, mais cela ne justifie pas l'arrêt du nettoyage le week-end. Il y a cinq ans, lorsque notre groupe gérait la « Propreté », nous étions confrontés aux mêmes difficultés structurelles mais nous n'avons pas abandonné les riverains à leur sort.

Madame la Présidente :

Monsieur l'huissier, faites sortir la personne du public qui perturbe la séance, s'il vous plaît ? Ce citoyen doit quitter l'assistance car il se montre incapable de se contenir et empêche la sérénité de nos débats. Je le regrette, mais nous ne pouvons pas poursuivre la séance dans ces conditions !

F. BEN HADDOU :

Je constate que Monsieur l'Échevin n'a apporté aucune réponse à ma question précise concernant le calendrier et la mise en œuvre de son « Plan Propreté ». Si je résume bien vos propos, l'insécurité pousse les agents à exercer leur droit de retrait. Les habitants de Cureghem sont donc doublement pénalisés : ils subissent déjà l'insécurité au quotidien et doivent désormais supporter l'insalubrité de leurs rues. Face à cette double peine infligée aux citoyens, quelle est concrètement votre solution ?